

Politique environnementale



renewables

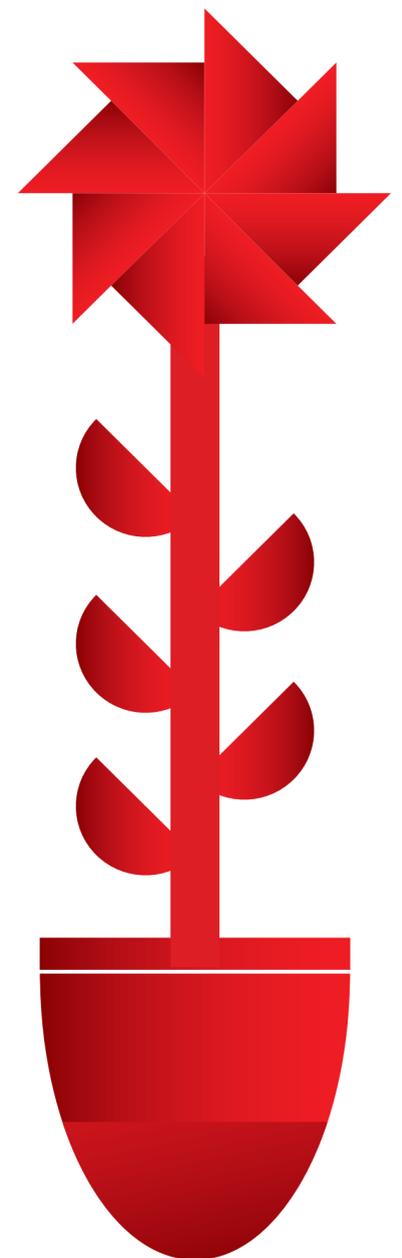
Nous considérons que la gestion proactive de l'environnement génère de la valeur et constitue le devoir de toute entreprise socialement responsable.

Dans le contexte international, notre ambition est d'être un leader dans la gestion environnementale de l'entreprise, dans l'implication des parties prenantes de la promotion et enfin dans la mise en œuvre de bonnes pratiques dans ce domaine.

Nous favorisons une culture d'entreprise dans lequel les initiatives et activités qui composent notre savoir faire sont compatibles avec la responsabilité environnementale. Nous encourageons l'innovation et l'amélioration continues des produits, des services et de la performance environnementale.

En conséquence, notre culture organisationnelle embrasse les valeurs et les directives suivantes:

- Intégrer le respect de l'environnement et sa gestion à tous les processus de notre activité c'est-à-dire à toute notre chaîne de valeur, et par conséquent, s'assurer que tous les intervenants, y compris les fournisseurs, possèdent les compétences nécessaires à l'atteinte de cet objectif.
- Baser les relations avec les autorités et toute autre partie prenante sur les principes éthiques de transparence, d'honnêteté et d'intégrité.
- Améliorer, constamment, la performance environnementale, en particulier dans la prévention de la pollution et la minimisation de ses effets.
- Se conformer aux exigences de la législation environnementale applicable, ainsi que d'autres engagements volontaires.
- Gérer les risques environnementaux dans le but d'éliminer ou de minimiser les impacts négatifs de nos activités à la fois dans des circonstances normales et en cas d'urgence, d'accidents ou de catastrophes.
- Gérer l'impact de nos activités sur la biodiversité et rechercher un équilibre positif dans ce domaine.
- Favoriser l'utilisation de sources d'énergie renouvelables et des meilleures technologies afin de préserver les ressources naturelles, d'en réduire et d'en prévenir la pollution.
- Promouvoir l'efficacité énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie comme l'une des principales options compatibles avec l'utilisation durable des ressources.
- Considérer les attentes des parties prenantes concernant la pertinence des processus écologiques et de leur communication.
- Promouvoir la connaissance et la diffusion des bonnes pratiques dans le domaine de l'environnement.



Approuvé par le Comité de direction, janvier 2011